



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

LE 4 MAI 2020

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal en ce quatrième jour de mai l'an deux mil vingt à huis clos à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire: M Claude Perreault

Les conseillers : M Denis Gamache Mme Brigitte Brochu
M Robert Normand M. Nicolas Lacasse
Mme Manon Deslauriers M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

73-05-2020

OUVERTURE DE LA SESSION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-29, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu à l'unanimité que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne mais en respectant les distanciations. Qu'une copie audio de la séance sera disponible sur notre site web.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité ; *celui-ci a été mis sur le site web de la municipalité quelques jours avant la rencontre pour consultation par la population.*

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 6 et 22 avril sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie de ceux-ci quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'AVRIL 2020



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

N° de résolution
ou annotation

Secteur d'activités	Budget 2020	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	334 101 \$	19 920 \$	136 316 \$	197 785 \$
Sécurité publique	244 009 \$	7 549 \$	28 614 \$	215 395 \$
Transport routier	667 530 \$	11 518 \$	316 141 \$	351 389 \$
Hygiène du milieu	230 579 \$	19 559 \$	70 863 \$	159 716 \$
Industrie & Commerce	62 684 \$	0\$	28 781 \$	33 903 \$
Loisirs et culture	87 080 \$	2 939 \$	35 132 \$	51 948 \$
Casse-croûte/resto	140 000 \$	2 783 \$	39 566 \$	100 434 \$
Frais de financement	153 220 \$	16 491 \$	48 084 \$	105 136 \$
Remb. en capital	538 306 \$	104 838 \$	319 738	218 568 \$
Investissements prévus	38 491 \$	0 \$	0 \$	38 491 \$
Total dépenses	2 496 000 \$	185 597 \$	1 023 235 \$	1 472 765 \$
Revenus	2 496 000 \$		2 007 575 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- ↻ Reçu un montant de 9462\$ du Ministère des Affaires municipales pour dotation spéciale de fonctionnement (pacte fiscal).
- ↻ Réception d'un montant de 7093.80\$ pour la part de la collecte sélective 2019.
- ↻ M Jean-Philippe Fecteau nous signifie sa démission comme pompier en date du 29 mai prochain pour des raisons de disponibilités et familiales.
- ↻ M Francis Grenier nous a remis sa démission comme pompier après 11 ans de service en date du 1^{er} mai pour cause de santé.
- ↻ Demande de contribuables afin d'avoir la permission d'installer un poulailler et cages à lapins en zone urbaine. *Prenons informations*
- ↻ Plusieurs plaintes des résidents de la rue de la Tourterelle en lien avec les constructions des 2 immeubles de 6 logements en cours.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois d'avril.

CPTAQ : Réponse positive reçue de la Commission de protection du territoire agricole concernant la demande de M Jean-François Bolduc pour l'exploitation d'une carrière afin d'uniformiser son terrain et améliorer le rendement agricole.

ADMINISTRATION

74-05-2020

SUBSTITUT DU MAIRE

Sur la proposition de Robert Normand et résolu unanimement que le mandat du conseiller Denis Gamache soit prolongé comme substitut du maire de cette municipalité pour les six prochains mois.

75-05-2020

DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement de faire la demande de cartes de crédit pour la municipalité d'une limite de 2000\$ auprès de Desjardins. Soit une pour le restaurant, une pour l'administration et une autre pour la voirie, ceci afin d'éviter que les employés n'utilisent leur carte personnelle.

Le tout sera gérer selon la procédure régulière avec un numéro d'ordre. Les coûts que requièrent ces cartes sont de 60\$ pour la première carte et aucuns frais pour les cartes supplémentaires.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents en lien avec ce dossier.



76-05-2020

N° de résolution
ou annotation

77-05-2020

78-05-2020

79-05-2020

80-05-2020

81-05-2020

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 475-2020

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le règlement n° 475-2020 soit et est adopté.

INTÉRÊTS SUR LES TAXES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

CONSIDÉRANT QU'une résolution a été adoptée le 6 avril dernier afin d'accorder une période de grâce quant aux intérêts pour les contribuables qui en font la demande durant la période de pandémie;

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement de reconduire les termes de la résolution n° 56-04-2020 pour un 30 jours supplémentaires étant donné la poursuite du confinement.

VENTE DE TERRAIN-ZONE INDUSTRIELLE

Il est proposé par Manon Deslauriers et résolu unanimement que le conseil municipal vend à René Gosselin et Line Simard s.e.n.c un terrain industriel d'une superficie de 2631,7 mètres carrés au coût de 35 409,23\$ avant taxes.

-Qu'un acompte de 7250\$ avait été versé en date du 15 novembre 2019 et est déduit du montant;

-Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité.

VENTE DE TERRAINS – ZONE INDUSTRIELLE

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil municipal vend à Ecla Gestion immobilière inc. deux terrains industriels d'une superficie totale approximative de 5 320,5 mètres carrés.

-Qu'un acompte de 14 512.50\$ nous a été versé en date du 4 décembre 2019 qui sera déduit du montant de vente;

-Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICES ANIMALIERS

ATTENDU QUE nous avons adhérer aux services de l'escouade canine MRC depuis 2011 et que ces services sont dispensés par M Simon Bédard depuis janvier 2018;

ATTENDU QU'étant donné la nouvelle réglementation provinciale sur les chiens dangereux en vigueur depuis le 3 mars 2020, des responsabilités supplémentaires ont été ajoutées aux tâches de ce service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la nouvelle offre d'Escouade Canine MRC 2017 transmise en janvier dernier pour l'application des dispositions et la délivrance de constats d'infraction touchant les chats et les chiens avec un coût de 1800\$ annuellement.

Que la directrice générale est autorisée à signer ladite entente.

TRANSPORT ROUTIER-VOIRIE

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

Sur la proposition de Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le conseil municipal présente une demande d'aide financière auprès de notre député provincial monsieur Luc Provençal, afin de couvrir une partie des coûts, à même l'enveloppe discrétionnaire, des travaux d'amélioration de notre réseau routier pour :

- Rechargement des routes en agrégat;
- Ponceaux à changer rang St-Georges et Grande-Ligne;
- Travaux d'asphaltage rang Ste-Claire;
- Arpentage du rang Grande-Ligne et d'une partie du rang St-Elzéar;



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

- Travaux de réfection de voirie rang St-Elzéar sur 620 mètres;
- Creusement fossés dans les rangs St-Elzéar, Grande-Ligne, St-thomas;
- Prolongement de la rue Industrielle.

N° de résolution
ou annotation

82-05-2020

CONTRAT ABAT-POUSSIÈRE 2020-2021

Sur la proposition de Brigitte Brochu et résolu à l'unanimité que le mandat donné à Transport Adrien Roy & Filles inc pour le service d'achat et d'épandage d'abat-poussière au coût de 0,354\$/litre avant taxes soit acceptée pour deux ans soit 2020 et 2021. Tenir compte que l'application est prévue en deux phases soit en juin et en août.

83-05-2020

MANDAT POUR LES TRAVAUX DU PROLONGEMENT DE LA RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QU'en raison de la situation sur la COVID-19, l'ouverture des soumissions s'est faite à huis clos le 16 avril dernier à nos bureaux municipaux en présence de trois personnes;

ATTENDU QUE la firme d'ingénieur WSP inc a procédé à l'analyse des deux plus basses soumissions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que sur un total de 11 soumissions reçues pour les travaux de prolongement de la rue Industrielle, celle de Conrad Giroux inc a été acceptée au coût de 728 322.39\$ taxes incluses. Ce mandat est conditionnel à l'acceptation des autorisations requises auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) ainsi qu'auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

84-05-2019

SURVEILLANCE DES TRAVAUX – RUE INDUSTRIELLE

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que l'offre de services professionnels pour la surveillance des travaux de la rue Industrielle de WSP inc. soit acceptée au coût de 21 472\$ avant taxes. Que le tout est conditionnel à l'acceptation des autorisations requises auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) ainsi qu'auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

85-05-2020

MANDAT CONTROLE QUALITATIF DES SOLS ET MATERIAUX

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que sur la réception de trois (3) soumissions, celle d'Englobe ltée soit acceptée au coût de 6220.38\$ taxes incluses pour le contrôle qualitatif des sols et matériaux concernant les travaux de réfection d'une partie du rang St-Elzéar.

86-05-2020

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC LE MTQ

Sur la proposition de Nicolas Normand et résolu majoritairement que la municipalité de Ste-Marguerite accepte de renouveler l'entente de déneigement avec le Ministère des Transports du Québec au coût de 146 500\$ par année pour une période de cinq (5) ans.

-Que ce coût sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada.

-Que le maire et la directrice générale sont dûment autorisés à signer le renouvellement pour et au nom de la municipalité.

HYGIÈNE DU MILIEU

87-05-2020

MANDAT AU PROGRAMME PPASEP VOLET 1

ATTENDU QU'une première subvention de 6 475\$ dans le volet 1 du programme pour une protection accrue des sources d'eau potable nous a été octroyée;

ATTENDU qu'un premier mandat a été donné à Akifer afin de produire l'analyse de la vulnérabilité de nos puits;

ATTENDU QUE le Ministère nous octroie une bonification de la subvention afin de procéder aux travaux nécessaires pour réviser la délimitation des aires de protection et leur vulnérabilité;



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

ATTENDU QUE dans le processus de ces travaux, et selon le résultat, nous pourrions aussi obtenir une subvention dans le volet 2, pour compenser les pertes de revenus des producteurs agricoles situés près de nos puits et ce, rétroactivement depuis 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement qu'un mandat soit donné à Akifer au coût de 12 980\$ avant taxes afin d'effectuer la révision des airs de protection qui doit être déposée avant le 30 novembre 2021.

88-05-2020

MISE À JOUR DES PLANS D'ENSEMBLE DES RÉSEAUX

ATTENDU QUE le renouvellement des infrastructures souterraines du milieu urbain a été effectué à 90% de son ensemble;

ATTENDU QU'afin de pouvoir faciliter la tâche des employés municipaux, il nous faudrait remettre à jour les plans d'ensemble des réseaux d'aqueduc et égouts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil autorise WSP inc. à effectuer le plan d'ensemble des réseaux d'aqueduc et d'égout pour un montant forfaitaire de 2800\$ avant taxes.

LOISIRS ET CULTURE

89-05-2020

TRAVAUX DE DRAINAGE AU TERRAIN DE BALLE

Il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement que des travaux de drainage sont prévus sur le terrain de balle en juin et que les coûts pour ces travaux avaient été prévus au budget. Que les membres du club de balle ont offerts leur aide afin d'aider à ces travaux.

ENGAGEMENT DES MONITEURS DU CAMP DE JOUR

-La responsable ainsi que les moniteurs pour le camp de jour, édition 2020 ont été choisis et avertis.

-Nous attendons les dates et les consignes du gouvernement avant de poursuivre les démarches dans ce dossier.

DIVERS

- Aucun sujet

Période de questions

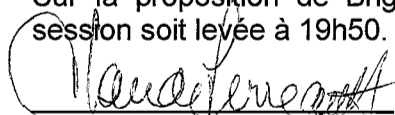
Questions de l'assemblée

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

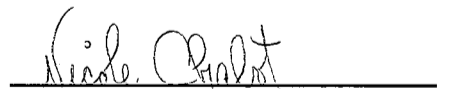
90-05-2020

CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Brigitte Brochu, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 19h50.




Claude Perreault, maire



Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.



Claude Perreault, Maire